ZOO D'AMIENS :

MISE AU POINT

Certains d'entre nous ont pu voir dans le "Courrier-Picard" du 10 mars dernier un article de deux pages consacré au parc zoologique d'Amiens et y auront appris en particulier que:

..."Cette année, Mr Hovette Christian et le nouveau prési--dent de la société "les amis du zoo" vont lui assigner un nouveau but: jouer un rôle de fédération de la vie associative d'Amiens, c'est à dire regrouper toutes les associations qui touchent de près ou de loin le parc zoologique: le Groupe Environnement Protection et Ornithologie en Picardie (GEPOP) qui s'occupe du sauvetage des oiseaux mazoutés, le Centre de Réhabilitation des Rapaces, les aviculteurs, les éleveurs amateurs, les aquariophiles... bref toutes les associations de protec--tion de la nature"...

Ce paragraphe a de quoi surprendre...

Il est en effet inhabituel et difficilement admissible qu' une personne annonce à la presse son intention de fédérer plusieurs associations avant même d'avoir consulté celles-ci sur l'opportunité d'une telle orientation.

Il existe déjà une Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (la FFSPN) à laquelle le GEPOP est affilié de--puis sa création. En ce qui concerne la vie associative, le GEPOP est présent depuis longtemps au bureau de l'Office Culturel d'Amiens, et on peut affirmer que sans former une fédération au sens strict du ter--me, les Sociétés de Protection de la Nature de la région entretiennent des relations amicales et suivies et qu'à nombreuses occasions elles ont prouvé la convergence de leurs points de vue.

Les buts du GEPOP (étude et protection des espèces sauvages et de leurs biotopes) diffèrent radicalement de ceux du parc zoologique d'Amiens.

Par ailleurs, il est difficile de considérer l'aviculture, l'élevage et l'aquariophilie, activités fort légitimes au demeurant, comme des actions de protection de la nature...

Aussi, il ne faut considérer cette idée d'une fédération placée sous la houlette du zoo d'Amiens, que comme une tentative de raviver l'éclat d'une image de marque passablement ternie. Il en va de même de la récente velléité de créer au zoo d'Amiens un centre de réhabilitation des rapaces,qui ferait double emploi à Amiens avec ce--lui du GEPOP; cette intention répondant beaucoup plus à la necessité de se sortir d'une situation délictueuse (détention abusive d'un oi--seau blessé protégé par la loi) qu'à un réel désir de sauver ces oi--seaux.

Que ceux d'entre nous qui, à la lecture de l'article cité plus haut, ont pu craindre une mainmise du zoo d'Amiens sur le GEPOP se rassurent. Le GEPOP affilié à la FFSPN, agréé par les Ministères chargés de l'Environnement et de la Jeunesse reste fidèle à ses statuts :"contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites". Le GEPOP gardera son indé--pendance, le comité que vous avez élu s'en porte garant.